

2. SÉLECTION DE TENDANCES SECTORIELLES ET ÉCONOMIQUES

APD liée à l'environnement

Les flux financiers internationaux jouent un rôle important dans l'adoption et la diffusion des technologies et des bonnes pratiques. Ils contribuent aux échanges de connaissances entre pays, stimulent l'esprit d'entreprise et les partenariats et occupent une place fondamentale dans les efforts visant à combiner les objectifs de développement et d'environnement.

L'aide publique au développement (APD) est vitale en ce qu'elle peut apporter aux pays en développement des fonds et un appui essentiels. Pour les pays les moins avancés, elle représente plus de deux tiers des financements extérieurs. Par ailleurs, deux tiers de l'APD environ sont versés directement par les donateurs aux pays partenaires. L'APD destinée aux secteurs et objectifs liés à l'environnement représente une importante source de financement au service du développement durable.

Définitions

Les indicateurs présentés ici concernent l'APD bilatérale affectée à des secteurs liés à l'environnement. Les données portent sur les décaissements bruts destinés à la protection de l'environnement, à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement, ainsi qu'aux énergies renouvelables. Elles sont exprimées en pour cent du total de l'APD ventilable par secteur.

L'APD nette (décaissements nets d'APD bilatérale) en pourcentage du revenu national brut (RNB) est donnée à titre d'information complémentaire.

En bref

L'aide aux pays en développement a augmenté de 66 % en termes réels depuis 2000. Elle a atteint un premier pic en 2010, avant de redescendre en 2011-12 sous l'effet des mesures d'austérité et des coupes dans les budgets d'aide décidées par de nombreux gouvernements. En 2013, le montant net de l'aide fournie par les membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE (CAD) a toutefois augmenté de 6.1 % en termes réels pour atteindre le niveau record de 134.8 milliards USD, malgré la persistance de pressions budgétaires dans les pays de l'OCDE. Cinq pays membres du CAD ont fait mieux que l'objectif défini par les Nations Unies qui prévoit de maintenir l'APD à 0.7 % du RNB, mais collectivement, les pays du CAD ont été loin du compte (ne dépassant pas 0.3 %).

La viabilité écologique entre de plus en plus systématiquement en ligne de compte dans la coopération pour le développement. En outre, l'aide destinée aux secteurs et objectifs liés à l'environnement a profité de l'accroissement des ressources consacrées à l'aide. En 2013, les décaissements bruts se sont élevés à 9.5 milliards USD, ce qui représente une hausse de 244 % en termes réels par rapport à 2002. Sur la même période, leur part dans l'APD

totale est passée de 9.6 % à 12.6 %, grâce principalement au soutien accru apporté à partir du milieu des années 2000 aux programmes en rapport avec l'eau et le changement climatique.

L'aide destinée à la protection de l'environnement est restée relativement stable, tandis que celle axée sur les énergies renouvelables a gagné en importance et dépassé l'aide ciblant les énergies non renouvelables.

Parallèlement, il y a eu une progression significative des apports d'aide tournés vers les objectifs des Conventions de Rio : biodiversité, désertification et changement climatique. En 2013, les membres du CAD ont consacré des ressources d'aide de quelque 5.8 milliards USD à la biodiversité, 15.2 milliards USD à l'atténuation du changement climatique, 10.2 milliards USD à l'adaptation au changement climatique et 2.8 milliards USD à la lutte contre la désertification.

Comparabilité

Les données sur l'APD sont normalisées au travers du système de notification des pays créanciers (SNPC) du Comité d'aide au développement de l'OCDE (CAD). Il est demandé aux donateurs d'APD de classer chaque activité d'aide notifiée dans le cadre du SNPC, mais les données concernant certains donateurs comportent toujours des lacunes et il demeure difficile de déterminer la finalité environnementale des engagements d'aide et des dispositifs d'investissement existants.

Dernière année disponible : les données antérieures à 2010 ont été ignorées.

Voir les notes complémentaires à l'annexe.

Source

OCDE (2014), « Système de notification des pays créanciers : Activités d'aide », *Statistiques de l'OCDE sur le développement international* (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/data-00061-fr>.

Pour en savoir plus

OCDE (2014a), *Coopération pour le développement 2014 : Mobiliser les ressources au service du développement durable*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/dcr-2014-fr>.

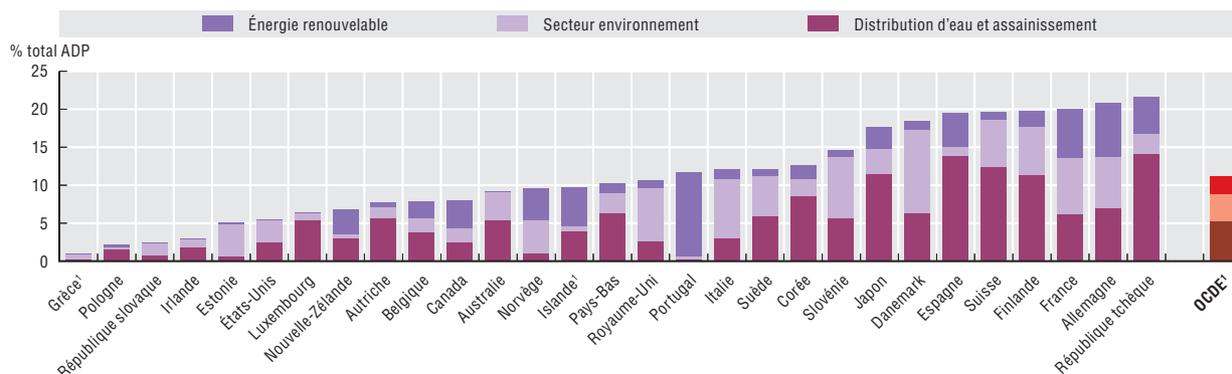
OCDE (2014b), *Green Growth Indicators 2014*, Études de l'OCDE sur la croissance verte, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264202030-en>.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

2. SÉLECTION DE TENDANCES SECTORIELLES ET ÉCONOMIQUES

APD liée à l'environnement

Graphique 2.19. Aide publique au développement (APD) pour l'environnement et les énergies renouvelables, 2013
Décaissements bruts en pourcentage de l'APD totale



Source : OCDE (2014), « Système de notification des pays créanciers : Activités d'aide », Statistiques de l'OCDE sur le développement international (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/data-00061-fr>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933365407>

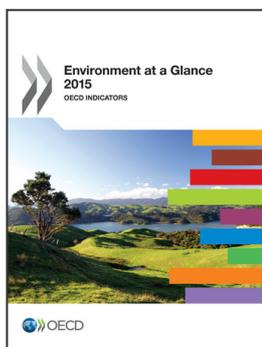
Tableau 2.9. Aide publique au développement (APD) pour l'environnement et les énergies renouvelables

	Distribution d'eau et assainissement		Énergie renouvelable		Secteur environnement		ADP versements nets	
	% du total d'ADP sectorielle		% du total d'ADP sectorielle		% du total d'ADP sectorielle		% RNB	
	2013 ou dernière année disponible	Points de % depuis 2002	2013 ou dernière année disponible	% points change since 2002	2013 ou dernière année disponible	Points de % depuis 2002	2013	Points de % depuis 2000
Allemagne	6.95	-2.88	7.06	2.68	6.75	4.96	0.38	0.11
Australie	5.41	1.96	0.05	-0.05	3.65	1.13	0.33	0.06
Autriche	5.68	1.00	0.58	0.08	1.44	-1.31	0.27	0.04
Belgique	3.79	1.28	2.24	2.23	1.92	0.64	0.45	0.09
Canada	2.43	-0.40	3.71	2.78	1.96	-3.11	0.27	0.02
Chili								
Corée	8.56		1.79		2.23		0.13	0.09
Danemark*	6.32	-3.57	1.10	0.46	11.02	2.85	0.85	-0.21
Espagne	13.79	10.43	4.43	4.11	1.23	-1.61	0.17	-0.05
Estonie	0.56		0.24		4.27		0.13	0.12
États-Unis	2.42	0.20	0.06	-0.06	3.05	-0.40	0.18	0.08
Finlande	11.31	3.30	2.02	2.05	6.43	1.69	0.54	0.23
France	6.18	0.73	6.45	6.04	7.40	1.17	0.41	0.11
Grèce*	0.28	-0.67	0.04		0.64	-4.33	0.10	-0.10
Hongrie*							0.10	0.07
Irlande	1.75	-5.70	0.01	-0.02	1.19	0.69	0.46	0.17
Islande	3.95		5.09		0.71		0.25	0.15
Israël							0.07	-0.07
Italie*	3.02	1.80	1.31	1.19	7.76	-7.05	0.17	0.04
Japon	11.44	0.61	2.87	1.88	3.34	1.78	0.23	-0.05
Luxembourg	5.31		0.10		1.02		1.00	0.30
Mexique								
Norvège	1.02	-2.20	4.19	3.39	4.40	-0.12	1.07	0.31
Nouvelle Zélande	3.00	1.69	3.21	2.61	0.62	0.35	0.26	0.01
Pays-Bas	6.30	0.36	1.22	0.95	2.77	-4.43	0.67	-0.17
Pologne	1.55		0.28		0.31		0.10	0.08
Portugal	0.14	-0.13	11.10	10.56	0.48	-0.09	0.23	-0.03
République slovaque	0.70		0.05		1.71		0.09	0.06
République tchèque	14.13		4.84		2.72		0.11	0.08
Royaume-Uni	2.56	-0.53	1.02	0.91	7.05	5.74	0.71	0.39
Slovénie	5.63		0.91		8.16		0.13	
Suède	5.92	-0.03	0.89	0.66	5.33	1.32	1.01	0.21
Suisse*	12.33	5.85	1.02	-0.02	6.26	-3.17	0.47	0.15
Turquie							0.42	0.38
OCDE*	5.26	0.54	2.34	1.74	3.65	-0.54	0.37	0.08

Note : Voir les notes par pays à l'annexe.

Source : OCDE (2014), « Système de notification des pays créanciers : Activités d'aide », Statistiques de l'OCDE sur le développement international (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/data-00061-fr>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933365659>



Extrait de :
Environment at a Glance 2015
OECD Indicators

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/9789264235199-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2016), « APD liée à l'environnement », dans *Environment at a Glance 2015 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264255531-22-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.